



# Règlement de la 34ème Coupe de Noël à la marche



**Dimanche 3 décembre 2017**

Organisation	Club de Marche athlétique, Yverdon-les-Bains	
Circuit	Quartier des Cygnes, circuit plat de 1 km	
Départ et arrivée	Cabane des scouts « La Roselière » rue de la Jonction 14, au bord du lac, rive gauche de la Thièle, à Yverdon-les-Bains.	
Catégories	Hommes / Vétérans – Femmes / Vétérans,	10 km
	U23 - Espoirs Hommes et Femmes, U20 - Juniors / Femmes-Juniors	10 km
	U18 - Cadets / Cadettes A	10 km
	U16 - Cadets / Cadettes B	5 km
	U14 - Ecoliers / Ecolières A	3 km
	U12 - Ecoliers / Ecolières B	2 km
	U10 - Ecoliers / Ecolières C – Ecoliers débutants	1 km
	Walking Hommes et Femmes	5 km ou 10 km
Départ	<b>Toutes les catégories à 10h.</b> Licence obligatoire, sauf pour le walking et les écoliers.	
Dossards	Dès 9h. Cabane des scouts La Roselière	
Inscriptions	<b>cmyverdon@gmail.com</b> ou par courrier à l'adresse officielle suivante : Club de marche athlétique CH-1400 Yverdon-les-Bains	
Délai d'inscription	<b><u>Jusqu'au 23 novembre 2017</u></b> Mentionner : nom, prénom, date de naissance et club	
Finance d'inscription	Adultes – Walking – Espoirs - Juniors <b>Fr. 12.00</b> Cadets & Ecoliers <b>Fr. 8.00</b> A verser en même temps que l'inscription au CCP 10-25159-3 Club de marche – 1400 Yverdon-les-Bains Pour les étrangers, paiement par virement bancaire compte la poste, voir l'adjonction au règlement pour les étrangers	
Vestiaires	Cabane scout «La Roselière» et douches de La Marive	
Remise des prix	A la fin du repas, à la cabane « La Roselière », rue de la Jonction à Yverdon-les-Bains. Coupe ou prix spécial aux premiers de chaque catégorie et récompense à chaque écolier. <b>Repas offert à tous les concurrents</b> (boissons non comprises) comme prix de participation, servi dès 12h30. Accompagnants: fr.16.- ou € 13.- . (boissons non comprises) <b>Veillez mentionner le nombre de personnes qui resteront pour le repas.</b>	
Divers	Couche possible pour la nuit du samedi au dimanche à la cabane des scouts. Aux étrangers venant de plus de 150 km, la couche et petit-déjeuner sont offerts.	
Renseignements	Technique : Michel Martin <a href="mailto:michelfsm@outlook.com">michelfsm@outlook.com</a>	Administratif : Arlette Pochon <a href="mailto:arlettepochon@sunrise.ch">arlettepochon@sunrise.ch</a>

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, maladie ou accident survenant avant, pendant et après l'épreuve.

Pour tout les cas non prévus, les règlements IAAF-RO de Swiss Athletics & Swiss Walking font foi. Le présent règlement et les résultats seront disponibles sur le site «swisswalking.org»

Yverdon-les-Bains, le 13 octobre 2017

Pour Swiss Walking – F. Bianchi

Club de Marche – Yverdon-les-Bains  
Le responsable technique : Michel Martin